



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen

Review Committee

ᑲ · ∇ S · < Δ U d C^e ᑭᑦ ᑭᑦ ᑦ
ᑲ · ᑲ ᑭᑦ Cᑲ ᑲ ᑲ
ᑲ ᑲ ᑲ

COMPTE RENDU

280^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE : Le 28 juillet 2011

ENDROIT : Comité consultatif pour l'environnement
de la Baie-James
383, rue Saint-Jacques
Bureau 220
Montréal

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier (P.M), président, Québec
Daniel Berrouard (D.B.), Québec
Robert Lemieux (R.L.), Québec
Brian Craik (B.C.), ARC
Philip Awashish (P.A.), ARC

Mme Nathalie Girard (N.G.), secrétaire exécutive

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 9 : 15 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du compte rendu des 277^e, 278^e et 279^e réunions;**
- 3. Affaires découlant de la 279^e réunion et correspondance;**
 - 3.1 Certificat d'autorisation du programme d'exploration minière sur la propriété Discovery, Mine Nap Québec Ltée (anciennement ressources Cadiscor Inc.)
- 4. Mine Opinaca- projet Éléonore;**
 - 4.1 Mise à jour du rapport de P.V.
 - 4.2 Demande de route d'hiver, modification du CA (route d'hiver, réception d'un complément d'information concernant la demande d'agrandissement du banc d'emprunt)
 - 4.3 Sommaire de l'entente de collaboration
 - 4.4 Documentation reçue de Gold Corp.
- 5. Fermeture de la mine Troilus;**
 - 5.1 Développements sur la position du MNRF
 - 5.2 Rencontre d'information
- 6. Projet d'exploration minière uranifère Matoush;**
 - 6.1 Correspondance du Cofex à l'administrateur fédéral & Strateco
 - 6.2 Rapport final du Comex + adoption
 - 6.3 Bancs d'emprunt
- 7. Projet de la route 167 Nord;**
 - 7.1 Préparatifs à jour
 - 7.2 Participants du MTQ
 - 7.3 Participants analystes
 - 7.4 Échange d'informations concernant le déroulement des audiences auprès du coordonnateur du dossier au MTQ
- 8. Projet de parc Albanel-Temiscamie-Otish;**
 - 8.1 Rapport synthèse sur la rencontre d'information tenue à Mistissini
 - 8.2 Projet de convention sur la création du parc
 - 8.3 Lettre d'avis du Conseil de bande de Mistissini
 - 8.4 Démarches auprès du conseil de bande et autres si audiences
- 9. Chemins forestiers;**
 - 9.1 Lettre à l'administrateur

-
- 9.2 Comité de travail sur le caribou forestier
9.3 Courriel de Brian Craik du 28 juin
- 10. Eastmain Rupert 1-A;**
10.1 Visites du mois d'août
10.2 Lettre avis au CCCPP concernant le chemin entre le PK280 et PK290
10.3 Réception pour information de plusieurs documents reliés au programme de suivi
10.4 Autorisation du schéma directeur des travaux de réaménagement pour l'année 2011.
- 11. Étangs d'épuration de Eastmain;**
11.1 Recommandation finale et adoption
- 12. Projet Lac Rocher - Victory Nickel;**
12.1 Information au sujet du parc à résidus Copper Rand
- 13. Pont de Mistissini;**
13.1 Réception de l'étude d'impact
- 14. Varia;**
- 15. Date et endroit de la prochaine réunion.**

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 277^E, 278^E ET 279^E RÉUNIONS;

Les comptes rendu des 277^e, 278^e et 279^e réunions sont commentés et acceptés tel qu'amendés.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 279^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE;

3.1 Certificat d'autorisation du programme d'exploration minière sur la propriété Discovery, Mine Nap Québec Ltée (anciennement ressources Cadiscor Inc.)

La secrétaire fait part aux membres de la réception du certificat d'autorisation du projet d'exploration minière sur la propriété Discovery, Mine Nap Québec Ltée (anciennement ressources Cadiscor Inc.). Elle fait ensuite part aux membres de la correspondance reçue depuis la dernière réunion.

- Reçu le 22 juin 2011, copie de la modification de CA concernant l'installation d'un système de destruction des cyanures par ozonation au site minier de lac Bachelor dans le cadre du projet de **redémarrage de l'usine de la mine d'or du lac Bachelor** par ressources Métanor inc.
- Reçu le 5 juillet 2011, un rapport daté de avril 2011 sur l'utilisation des frayères naturelles d'esturgeon jaune dans la rivière Rupert. Ce rapport d'étude est transmis pour information dans le

-
- cadre du suivi environnemental en phase exploitation du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
- Reçu le 5 juillet 2011, un rapport daté du 14 juin 2011 sur le réaménagement des sites affectés (plantation et ensemencement et maintien des accès). Ce rapport d'étude est transmis pour autorisation dans le cadre des conditions 2.7 et 2.8 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
 - Reçu le 5 juillet 2011, un rapport daté de janvier 2011 sur la dérive larvaire de l'esturgeon jaune dans la rivière Rupert (secteur à débit réduit). Ce rapport d'étude est transmis pour information dans le cadre du suivi environnemental en phase exploitation du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
 - Reçu le 6 juillet 2011, copie du CA concernant le projet **d'exploration minière sur la propriété Discovery**, mine Nap Québec Ltée (anciennement Ressources Cadiscor Inc.)
 - Reçu le 12 juillet 2011, un rapport daté du 14 juin 2011 sur le Réaménagement des sites affectés. Ce document, transmis pour autorisation, a été produit par le promoteur pour répondre aux conditions 2.7 et 2.8 du CA du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
 - Reçu le 12 juillet 2011, un rapport daté de avril 2011 sur le Suivi de l'accessibilité par le poisson des tributaires de la rivière Rupert. Ce document, transmis pour information, dans le cadre du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
 - Reçu le 13 juillet 2011, une ébauche de l'entente entre le village cri de Mistissini et le gouvernement du Québec relativement à l'exploitation du **parc national Albanel-Témiscamie-Otish**. Cette ébauche fut transmise exclusivement pour l'information du COMEX.
 - Reçu le 19 juillet 2011, sommaire de l'entente de collaboration intervenue le 21 février 2011 entre Opinaca, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), l'administration régionale crie et la Nation crie de Wemindji dans le cadre du **projet Éléonore** des Mines Opinaca.
 - Reçu le 20 juillet 2011, de l'information additionnelle concernant la demande de modification de certificat d'autorisation d'Opinaca pour la construction de la route d'hiver temporaire et, plus particulièrement, l'exploitation de la carrière C-05 du **projet Éléonore**.
 - Reçu le 20 juillet 2011, lettre du conseil de bande de Mistisini au sujet du **projet de parc Albanel-Témiscamie-Otish**.
 - Reçu le 21 juillet 2011, documents complémentaires d'Opinaca concernant le **projet de mine Éléonore**.
 - Reçu le 25 juillet 2011, pour information, les ententes conclues avec les communautés de Nemaska et Waskaganish au sujet du programme des mesures de surveillance des installations et de communication du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
 - Reçu le 25 juillet 2011, pour information, le rapport d'analyse 2010 du suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert et la rivière Pontax, du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.
 - Reçu le 25 juillet 2011, pour information, le rapport annuel 2009 du suivi de la conformité du traitement en tourbière des eaux usées – Campement de la Rupert, du projet de centrales de **Eastmain-1-A et de la Sarcelle et Dérivation Rupert** par Hydro-Québec.

- Reçu le 25 juillet 2011, Étude d'impact du projet de **construction d'une voie d'accès permanente, d'un pont et d'un banc d'emprunt à Mistissini**. Partie du projet localisée dans les terres de catégorie II et III.
- Reçu le 27 juillet 2011, Lettre de demande d'information complémentaire du COFEX-SUD à Ressources Strateco ainsi que les réponses de ces derniers aux questions. Document reçu pour information dans le cadre du **projet Matoush**.

4. MINE OPINACA - PROJET ÉLÉONORE;

4.1 Mise à jour du rapport de P.V.

D.B. explique que suite à la rencontre technique du 29 juin dernier, le promoteur a fourni les renseignements supplémentaires nécessaires pour l'analyse du dossier au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). On estime que le rapport d'analyse pourrait être prêt pour le mois de septembre.

D.B. ajoute que l'enjeu majeur demeure l'imperméabilité du parc à résidus. À cet égard, il précise que l'avis des analystes de la direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF) est très important. Pour l'instant, le promoteur juge que l'ajout d'une membrane pourra assurer la perméabilité du site. Or, en vue d'assurer un meilleur contrôle de la perméabilité à long terme, le MRNF souhaite que le site choisi soit imperméable et ce, même avant l'ajout d'une membrane imperméable. D.B. souligne que l'enjeu n'est pas facile à solutionner car en plus de trouver un site imperméable, ce dernier doit être situé près des installations (rampes, concentrateur, etc) et ne peut être dans le bassin versant du lac Opinaca.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du COMEX. D'ici là, P.M. mentionne qu'il apprécierait recevoir un rapport de la progression de l'analyse du MDDEP.

4.2 Demande de route d'hiver, modification du CA (route d'hiver, réception d'un complément d'information concernant la demande d'agrandissement du banc d'emprunt)

On fait part de la lettre reçue d'Opinaca contenant l'information supplémentaire à l'égard de la demande de modification du certificat d'autorisation. D.B. poursuit en donnant l'historique du dossier. Dans le cadre de ses travaux d'exploration, le promoteur Les Mines Opinaca Ltée., souhaite poursuivre cet été la construction des ponts Opinaca et Pikaaschiu ainsi que de trois autres ponts (#9, #10, #11) de plus faible envergure, prévus à la route d'hiver autorisée le 28 octobre 2008. Cette demande de modification suppose conséquemment :

- l'exploitation de la carrière C-5;
- le prolongement éventuel, jusqu'à l'été 2012, de l'utilisation de la route d'hiver;
- l'amélioration de la capacité portante du sol dans le tracé de la route d'hiver entre les km 0 à 26 et 48 à 51.

En ce qui concerne la demande d'exploitation de la carrière C-5, le COMEX a pris note de la modification demandée par le promoteur et du complément d'information qu'il a fourni subséquemment portant sur une exploitation qui passe de 2,9 ha à un maximum de 11,6 ha. Étant donné l'ampleur du changement de cette demande, le COMEX a décidé d'écrire une lettre à l'administrateur provincial d'une part en lui demandant d'obtenir auprès du promoteur les précisions et les renseignements additionnels sur la demande de superficie supplémentaire de la carrière C-5. D'autre part, cette lettre mentionnera que les membres du COMEX sont d'accord pour recommander les deux autres aspects présentés dans la demande de modification de CA. Cette recommandation devra cependant être assortie de la condition suivante :

« Si Les Mines Opinaca Ltée. décidait de ne pas entreprendre l'étape de l'exploitation de la mine ou advenant un refus de l'Administrateur provincial du projet d'exploitation de la mine dont l'examen est en cours, le promoteur devra, dans un délai d'un (1) an suivant l'une ou l'autre de ces éventualités, présenter, pour autorisation en vertu du chapitre II de la Loi sur la qualité de l'Environnement, un programme de démantèlement et de réaménagement des sites des travaux visés par la présente autorisation. »

4.3 Sommaire de l'entente de collaboration

D.B. secondé de R.L. et de P.M., mentionne être déçu du contenu du Sommaire de l'entente entre la mine Opinaca et le conseil de bande de Wemindji au sujet du projet minier Éléonore. Il s'agit d'un document qui apporte très peu de précisions. P.M. renchérit en disant souhaiter avoir plus de détails entre autres, sur des mesures environnementales. Quant à P.A., il aurait aimé trouver des précisions au sujet de la durée, de l'utilisation et des permissions reliées aux bâtiments du campement.

Les membres trouvent cette situation malheureuse car ils auraient voulu éviter que le promoteur ait à redéfinir ses actions afin de tenir compte des conditions attachées au CA. De plus, l'entente aurait pu inspirer le COMEX pour recommander d'éventuels partenariats dans le cadre d'autres projets. À cet égard, B.C. rappelle que la mine Troilus fit office de pionnière en matière d'entente avec les Cris pour le développement minier à la Baie-James.

4.4 Documentation reçue de Gold Corp.

Suite à la rencontre technique et suite à la demande du COMEX, Goldcorp a envoyé une série de documents. Les membres n'ont pas tous eu accès à ces documents envoyés par courriel. La secrétaire exécutive s'assurera que les documents soient accessibles pour tous les membres.

5. FERMETURE DE LA MINE TROÏLUS;

5.1 Développements sur la position du MRNF

D.B. Le MRNF qui ne souhaitait pas avoir de plan d'eau dans le parc à résidus aurait maintenant changé d'avis. Effectivement, selon M. Jean Dionne (MRNF) la position du MRNF est changée puisqu'il y aurait maintenant une nouvelle variante au dossier soit la nécessité de faire la dérivation d'un ruisseau. Cette nouvelle variante permettra de créer un plan d'eau dans le parc à résidus. Le plan du système de gestion des eaux devrait être déposé au MDDEP incessamment. Suivant la procédure, ce document sera ensuite déposé au COMEX.

5.2 Rencontre d'information

Puisque le MRNF considère inclure un plan d'eau dans le parc à résidus, le COMEX n'a plus besoin d'organiser une rencontre qui visait à connaître les justifications qui portaient le MRNF à refuser de faire un plan d'eau dans le parc à résidus. Toutefois, une rencontre avec le promoteur pourrait avoir lieu si le COMEX le juge nécessaire suite à l'analyse du contenu du rapport à recevoir.

6. PROJET D'EXPLORATION MINIÈRE URANIFÈRE MATOUSH;

6.1 Correspondances du COFEX- Sud à l'administrateur fédéral & Strateco

D.B. informe les membres que certains documents sont maintenant disponibles sur le site internet du gouvernement fédéral. De plus, Strateco a envoyé directement au COMEX pour information, les réponses aux questions du COFEX-Sud.

P.A. a mentionné que les réponses aux questions n'ont cependant toujours pas été analysées par le COFEX-Sud.

Comme ces renseignements ont été rendus disponibles que très récemment, B.C. croit que le COMEX aurait avantage à en prendre connaissance avant d'émettre son rapport. Quant à lui, R.L. s'est dit réconforté par la position du COFEX-Sud puisque les préoccupations soulevées correspondent à celles du COMEX.

6.2 Rapport final du COMEX + adoption

P.M. demande à B.C. de préciser les modifications qu'il souhaite apporter à la proposition de la lettre de recommandation. Les membres reformulent plus particulièrement la condition 1 de sorte que la nouvelle version convienne à tous. Puis, les membres adoptent à l'unanimité la proposition reformulée. Ensuite, ils passent en revue les propositions de modifications au rapport d'analyse qui accompagnera la lettre de recommandation à l'endroit de l'Administrateur de la CBJNQ. À la suite de l'adoption du rapport, on demande à la secrétaire exécutive de se charger de faire tenir à tous les membres, la version finale du rapport et copie de la lettre d'accompagnement.

6.3 Bancs d'emprunt

D.B. fait un bref rappel de la situation dans ce dossier. En 2010, l'étude d'impact proposait la construction de 5 bancs d'emprunt. À cet égard, le COMEX avait soulevé des questions et commentaires. Le promoteur a ensuite répondu aux questions du COMEX. Le MDDEP analyse actuellement le dossier et selon D.B., la seule préoccupation qui demeure est liée à la distance des bancs d'emprunt par rapport aux plans d'eau. D.B. rappelle qu'il faut d'abord émettre la recommandation au sujet de la rampe avant d'émettre la recommandation au sujet des bancs d'emprunt. B.C. demandera l'avis des analystes du Grand Conseil des cris et demandera de recevoir une réponse d'ici la fin du mois d'août 2011. La décision quant à la recommandation de l'exploitation des bancs d'emprunt, celle-ci est reportée à la prochaine réunion.

7. PROJET DE LA ROUTE 167 NORD;

7.1 Préparatifs à jour

La secrétaire exécutive expose aux membres l'état d'avancement des préparatifs des audiences publiques qui se tiendront à Mistissini et Chibougamau les 30 et 31 août 2011.

7.2 Participants du MTQ

Les membres passent en revue la liste des participants attendus aux audiences publiques.

7.3 Participants analystes

B.C. mentionne que, selon lui, un seul analyste de l'ARC devrait être présent aux consultations publiques. Du côté du MDDEP, M. Raymond Houle analyste dans ce dossier ne sera malheureusement pas disponible pour accompagner le COMEX lors des audiences publiques.

7.4 Échange d'informations concernant le déroulement des audiences auprès du coordonnateur du dossier au MTQ

Le promoteur du projet, MTQ, a été avisé du déroulement des audiences publiques. Les membres demandent à la secrétaire exécutive de chercher à savoir quand est-ce que le MTQ déposera ses réponses aux questions complémentaires du COMEX.

8. PROJET DE PARC ALBANEL-TEMISCAMIE-OTISH;

8.1 Rapport synthèse sur la rencontre d'information tenue à Mistissini

Les membres n'ont pas de commentaires sur ce rapport. R.L. demande de recevoir la version finale du rapport.

8.2 Projet de convention sur la création du parc

Selon B.C. la proposition de gestion tel que décrite dans la convention entre le village de Mistissini et le gouvernement du Québec sera une première en territoire cris. La convention semble être satisfaisante.

8.3 Lettre d'avis du Conseil de bande de Mistissini

M. John S. Matoush, chef adjoint du conseil de bande de Mistissini, a contacté le secrétariat du COMEX afin de s'assurer que la lettre envoyée par courriel au COMEX de la part du grand chef M. Richard Shecapio sera traitée à la réunion du COMEX. Le contenu de la lettre vise à demander que le gouvernement considère la réouverture de la limite du parc ATO afin de permettre l'exploitation d'une mine de fer. Cependant, les membres ne peuvent pas répondre à cette lettre puisqu'elle est adressée à la sous-ministre, Mme Diane Jean. À la suite de la rencontre d'information à laquelle les membres du COMEX ont assisté, la population semble satisfaite et bien informée sur ce projet de parc. Malgré cela, il semble qu'il y ait un regain d'intérêt pour le projet de mine de fer. P.A. a dit être surpris de ce regain d'intérêt pour le projet minier puisque le projet de parc est sur la table depuis longtemps.

Les membres s'entendent pour attendre la position officielle du MRNF quant à leur intérêt pour le développement d'une mine de fer dans les limites actuelles du projet de parc Albanel-Témiscamie-Otish avant de statuer sur la tenue ou pas, d'audiences publiques sur ce projet.

8.3 Démarches auprès du conseil de bande et autres si audiences

Les membres s'entendent pour ne pas entreprendre de démarches suite à la réception de la lettre de M. Shecapio puisque le comité juge que c'est le cabinet de la sous ministre Mme Diane Jean en collaboration avec le service des parcs du MDDEP qui doit statuer sur cette question.

9. CHEMINS FORESTIERS;

9.1 Lettre à l'administrateur

P.M. fait le résumé de l'état d'avancement de ce dossier. La secrétaire enverra aux membres, une copie de la lettre adressée à Mme Diane Jean, laquelle explique la position du COMEX et les conséquences des nouveaux délais dans le traitement des dossiers en cours. Cette lettre fait état de plus, d'une démarche souhaitée à l'endroit des entreprises forestières ayant actuellement des demandes pendantes auprès du COMEX.

9.2 Comité de travail sur le caribou forestier

B.C. a indiqué que le comité de travail sur le caribou forestier s'est réuni et qu'il devrait remettre le résultat de leurs travaux à l'automne. Le COMEX devra être informé des résultats de ces travaux le plus rapidement possible.

9.3 Courriel de Brian Craik du 28 juin

B.C. apporte des précisions et la raison de son courriel, transmis aux membres du COMEX, sur sa vision des délimitations territoriales au regard des sociétés et de leur épanouissement.

10. EASTMAIN RUPERT 1-A;

10.1 Visites du mois d'août

Les membres du COMEX doivent se rendre à Nemaska les 23 et 24 août prochain afin de rencontrer l'équipe de Hydro-Québec qui doit présenter le bilan des travaux réalisés dans ce secteur, le survol de ceux-ci et ce, en marge de la tournée 2012 des Communautés autochtones visées par le projet Eastmain 1-A et déviation Rupert; Condition 9.2.

10.2 Lettre avis au CCCPP concernant le chemin entre le PK280 et PK290

La lettre demandant l'avis du CCCPP au sujet de la construction d'un chemin de VTT entre les PK280 et PK290 a été expédiée et reçue au CCCPP. Ils veilleront à répondre le plus rapidement possible mais ne compte pas pouvoir traiter cette demande avant la fin du mois d'août 2011.

10.3 Réception pour information de plusieurs documents reliés au programme de suivi

La secrétaire exécutive fait une rétrospective des documents reçus par Hydro-Québec dans le cadre de ce projet.

10.4 Autorisation du Schéma directeur des travaux de réaménagement pour l'année 2011

D.B. fait un rappel de la raison de cette demande d'autorisation. R.L. et D.B font un résumé de leur appréciation du document de suivi. Le COMEX statue qu'une lettre devra être envoyée à l'administrateur provincial afin de recommander l'autorisation de ce schéma directeur.

11. ÉTANGS D'ÉPURATION DE EASTMAIN;

11.1 Recommandation finale et adoption

D.B. fait un résumé des actions récentes effectuées dans ce dossier, dont la rencontre technique qui s'est tenue à Québec le 29 juin 2011. D.B. présente et explique aux membres le projet de lettre à l'administrateur, avec la recommandation assortie de conditions suggérées. Le projet est accepté. Il devra être traduit en anglais.

12. PROJET LAC ROCHER - VICTORY NICKEL;

12.1 Information au sujet du parc à résidus Copper Rand

D.B. fait le résumé sur l'état d'avancement de ce dossier. Actuellement, la direction régionale du MDDEP en Abitibi-Témiscamingue est toujours en attente du permis de fonctionnement de l'usine de traitement.

13. PONT DE MISTISSINI;

13.1 Réception de l'étude d'impact

La secrétaire exécutive distribue aux membres l'étude d'impact qu'elle avait reçue récemment au sujet du projet de pont à Mistissini. P.A. explique qu'il y a deux principales raisons à la construction de ce pont. La première raison découle d'un besoin de la communauté de faire l'expansion du développement résidentiel du village dans le secteur qui serait accessible par le pont. La deuxième raison consiste à donner accès à une carrière qui est actuellement accessible que l'hiver. Les membres demandent de reporter ce sujet à une réunion ultérieure cet automne.

14. VARIA;

Il n'y a pas de sujet proposé.

15. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION.

La prochaine réunion se tiendra à Chibougamau le 31 août 2011.

Nathalie Girard
Secrétaire exécutive